



Session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC, N'Djamena, 06-08 novembre 2013

Termes de référence

1. Contexte

La COMIFAC a été créée pour concrétiser les engagements de la Déclaration de Yaoundé des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale de mars 1999. Conformément au Traité l'instituant, la COMIFAC comprend trois organes à savoir :

- Le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- Le Conseil des Ministres ;
- Le Secrétariat Exécutif.

Suivant l'article 10 dudit Traité, le Conseil des Ministres est l'instance de décision, de coordination et de contrôle de la mise en œuvre des politiques en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers de la sous région. Il est prévu que le Conseil des Ministres se tienne en session ordinaire tous les deux ans. Toutefois, des sessions extraordinaires annuelles sont convoquées entre deux sessions ordinaires par le Président en exercice.

C'est à ce titre qu'après la tenue de la septième session ordinaire du Conseil des Ministres en novembre 2012 à N'Djamena, une session extraordinaire a été convoquée par le Président en exercice en novembre 2013. Cette session qui se tiendra précisément du 06 au 08 novembre 2013 devra examiner certains dossiers prioritaires pour la vie de l'institution et examiner les enjeux de la 19^{ème} conférence des parties à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

2. Objectif de la conférence

L'objectif général de la conférence est d'apprécier la performance de la COMIFAC en examinant le rapport des activités et les états financier du Secrétariat Exécutif d'une part et d'examiner certains sujets prioritaires à l'instar des enjeux de négociations pour la CdP-19 à la convention sur les changements climatiques d'autre part.

3. Résultats attendus

Au terme de la rencontre, un communiqué final comprenant les principales résolutions et recommandations est adopté par les ministres.

4. Financement

La conférence est financée par des contributions multipartenaires en l'occurrence : GIZ ; CEEAC, MSP/GEF-Banque Mondiale et COMIFAC.